



VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Vichten se propose de recruter à durée indéterminée :

Un salarié à tâche intellectuelle (m/f) [ancien aide-éducateur], poste de la catégorie d'indemnité D/C, groupe d'indemnité D/C1, sous-groupe éducatif et psycho-social à durée indéterminée à raison de 20 heures par semaine pour les besoins de la Maison Relais.

Qualifications requises, soit :

- Un DAP dans la branche correspondant à l'emploi ou un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes par le Ministre ayant l'Éducation Nationale et la Formation Professionnelle dans ses attributions.
- Un Brevet « Animateur ».

Une expérience confirmée dans le domaine de l'encadrement des enfants est souhaitée.

La connaissance des trois langues officielles (luxembourgeoise, française et allemande) est requise.

Pièces à joindre à la candidature :

- lettre de motivation avec notice biographique détaillée
- extrait récent de l'acte de naissance
- copie de la carte d'identité ou du passeport
- extrait récent (<2 mois) du casier judiciaire
- Bulletin spécial protection des mineurs
- copies des certificats et diplômes d'études

Le dossier de candidature est à adresser au Collège des Bourgmestre et Échevins, 1, rue de l'Église L-9188 Vichten, pour **le 15 décembre 2024 au plus tard**.

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Vichten, le 27 novembre 2024

Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Luc Recken, bourgmestre, **Paul Maréchal**, **Christiane Pauly**, échevins